

REPUBLIQUE DU BURUNDI



DEVELOPPEMENT
BURUNDI

PROJET D'EMPLOI ET DE
TRANSFORMATION
ECONOMIQUE (PRETE)



BANQUE
MONDIALE

AGENCE DE

GROUPE DE LA BANQUE DU
MONDIALE

Avance de Préparation du Projet N° IDA- PPA V4410-BI

TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE DU
SECTEUR FINANCIER

Projet : (P177688)

Type de contrat : **Consultant(e) individuel(le)**

Date de début : **septembre 2023**

Lieu : **Burundi**

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Burundi avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, a initié un projet (Projet d'appui à la transformation économique et création d'emploi (« PRETE ») pour soutenir le Plan National de Développement (PND) et mettre en œuvre certaines des recommandations issues du Diagnostic du secteur privé (CPSD) conduit avec l'appui de la Banque mondiale et la Société Financière Internationale.

La transformation de l'économie burundaise, pour une croissance robuste et la création d'emplois requiert :

- (i) l'amélioration du climat des affaires ainsi que l'accès au financement, surtout pour les petites et moyennes entreprises (PMEs) ;
- (ii) la réduction de la fragmentation des marchés intérieurs et des chaînes de valeur ;
- (iii) l'adoption et l'utilisation des technologies modernes, et
- (iv) l'accès au financement.

Le Projet d'Emploi et de Transformation Economique (« PRETE ») s'inscrit dans une optique d'alignement avec les priorités du gouvernement telles que formulées dans le PND et le PNCP-SS-PCE 2021.

L'objectif de développement du projet initié sera d'améliorer l'accès au financement et l'accès au marché des MPME, en particulier celles appartenant aux femmes et aux réfugiés, afin d'accroître la création d'emplois par les MPME dans les chaînes de valeur cibles. Les principaux bénéficiaires du projet seront les entrepreneurs locaux, les MPME, les investisseurs privés, et les agences d'exécution par le renforcement de leurs capacités de mise en œuvre. Le projet comportera trois composantes :

- (i) Création d'un environnement favorable.
- (ii) Appui au secteur bancaire et financement des PME.
- (iii) Accès aux marchés et développement de la chaîne de valeur.

Afin de mener à bien les activités préparatoires préalables à la mise en œuvre du projet, une avance au titre de fonds préparatoires du projet a été demandée par le gouvernement du Burundi et accordée par la Banque Mondiale.

L'Agence de Développement du Burundi (ADB) créée en vertu du Décret N°100/255 du 15 novembre 2021 sera responsable de la supervision et de la mise en œuvre du PPA et du Projet. Une unité de gestion de projet (UGP) est donc en cours de création et d'opérationnalisation, qui aura la responsabilité Générale de soutenir la préparation et la mise en œuvre du projet

C'est ainsi que l'UGP désire recruter un(e) Spécialiste du Secteur Financier. Ses responsabilités et le profil sont définis dans les présents Termes de Référence.

OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de la mission du (de la) Spécialiste du secteur financier est d'appuyer le projet PRETE dans la mise en œuvre de la composante 2.

DESCRIPTION DES TACHES

Sous l'autorité du Coordonnateur, le(la) Spécialiste financier a pour mission de gérer les activités de la cellule sous sa responsabilité et de participer dans l'organisation et la conduite des activités du projet tout en :

1. Rendant compte de ses activités au Coordonnateur national de PRETE ;
2. Participant aux rencontres avec les bailleurs de fonds et autres partenaires du secteur financier avec l'approbation du Coordonnateur national de PRETE ;
3. Donnant son point de vue technique sur les activités de la composante2 ;
4. Soumettant ses rapports au Coordonnateur National, dans le cadre de son contrat pour adoption.

De manière spécifique, le(la) Spécialiste du secteur financier appuiera le projet dans le développement d'un registre électronique centralisé de sûretés mobilières, l'appui à l'opérationnalisation du système de reporting de crédit du Burundi, l'opérationnalisation du fonds de garantie partielle de portefeuille de crédit, appui à l'assistance technique et le renforcement des capacités des institutions de microfinance et COOPEC, ainsi que l'appui au développement de l'assurance agricole. Il s'assurera de la mise en œuvre d'un système

de gestion bancaires (« core banking system ») et interface (Application programming interface ou API) pour la connexion des IMF et COOPEC au BI-switch.

Il aura entre autres comme tâches de :

- Accompagner les parties prenantes (ABEF, RIM, etc..) dans la création de l'entité qui gèrera le fonds de garantie partielle de credit et obtenir son agrément ou autorisation auprès de la Banque de la République du Burundi ;
- Analyser et évaluer les activités de ladite entité conformément à l'accord de partenariat du Fonds de garantie de credit et en faire rapport au Coordonnateur National ;
- Veiller au respect du manuel des opérations du fonds de garantie par l'entité chargée de sa gestion et les institutions financières participantes et s'assurer du reporting régulier portant sur la performance du fonds de garantie de crédit ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des appuis du projet à la Banque de la République du Burundi (BRB) sur la réforme du registre de sûretés mobilières, ainsi que les reformes sur le crédit reporting (modernisation de la centrale des risques, appui à la création d'un bureau d'information de crédit privé ;
- Appuyer la Direction de supervision des institutions financières de la BRB dans le processus de mise en place d'un dispositif de protection des consommateurs et de gestion des plaintes ;
- Assurer le suivi du processus de renforcement des capacités techniques des institutions de microfinance et des COOPEC, notamment sur la conception et le pilotage de produits financiers au profit des femmes entrepreneures, des jeunes et des réfugiées ;
- S'assurer de la matérialisation de l'assistance technique et financière aux institutions de microfinance et COOPEC dans le cadre de leur digitalisation afin qu'elles soient en mesure d'offrir les services financiers numériques visés ;
- Apporter la visibilité du Projet PRETE dans le secteur de la microfinance et des financements aux MPME, notamment, dans l'appui à la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet ;
- Alimenter et suivre le cadre de résultat du projet des indicateurs de la composante 2 ;
- Analyser les indicateurs de performance du projet dans le secteur de microfinance et s'assurer de l'atteinte des objectifs du projet dans ledit secteur.
- Identifier et collaborer avec les institutions financières, organisations faitières des COOPEC, IMF et banques capables de servir les cibles du Projet ;
- Représenter l'Unité de Coordination dans les séances de travail et organisation traitant de la promotion du financement des MPME ;
- Assurer le suivi du développement de synergie entre la Direction de système de paiement de la BRB, les institutions de microfinance et les COOPEC ;
- Élaborer et maintenir à jour une cartographie des institutions financières (banques, institutions de microfinance et coopératives d'épargne et de crédit) à même d'offrir leurs services aux MPME ;
- Apporter un conseil utile à tous les membres de l'équipe dont en particulier le Coordonnateur du Projet sur les questions relatives au secteur financier ;
- Effectuer toute autre tâche et/ou responsabilité nécessaire et pertinente qui sera assignée par le Coordonnateur National, dans le cadre de ses fonctions.

DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable, après évaluation annuelle satisfaisante, avec une période probatoire de trois (3) mois. Le(la) Spécialiste du secteur financier est placé sous la responsabilité directe du Coordonnateur du Projet et signera un contrat avec celui-ci.

La mission se déroulera à Bujumbura et au sein de l'Unité Nationale de Coordination du Projet.



QUALIFICATION ET EXPERIENCES REQUISES

Le(la) Spécialiste du secteur financier devra avoir le profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau licence au minimum en sciences économiques et de gestion ou équivalent ;
- Avoir une expertise avérée d'au moins cinq (5) ans dans le secteur financier de la République du Burundi et avoir une bonne connaissance du secteur de la microfinance ;
- L'expérience dans un projet sur financement Banque Mondiale ou autre bailleur multilatéral ou bilatéral est un atout majeur ;
- Avoir des connaissances et de l'expérience dans la finance numérique serait un plus ;
- Être capable de transmettre les connaissances professionnelles ;
- Avoir une connaissance des logiciels informatiques standards (Word, Excel, etc.) et de l'utilisation de l'internet ;
- Être de bonne moralité, avoir la capacité de travailler en équipe, sous pression, dans un environnement multiculturel et se conformer aux directives de la Banque mondiale pour la lutte contre la fraude et la corruption ;
- Avoir des bonnes aptitudes pour la communication ;
- Avoir une bonne connaissance du français écrit et parlé. La connaissance de la langue anglaise (écrite et parlée) serait un plus.

CONTENU DU DOSSIER

Les Candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services demandés. Les plis du dossier doivent comprendre les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation de la candidature de deux pages au maximum ;
- Un CV actualisé incluant trois personnes de référence en rapport avec les présents TDR.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

CRITERES DE PERFORMANCE

- L'accord de partenariat de mise en œuvre du fonds de garantie est élaboré ;
- Le fonds de garantie est fonctionnel selon le manuel d'opérations ;
- Le renforcement de l'infrastructure de crédit (la modernisation de la centrale des risques à la BRB, la création d'un bureau d'information de crédit privé, le registre des sûretés mobilières) est facilité ;
- Le renforcement de la capacité du secteur de microfinance est facilité ;
- Les appuis techniques de digitalisation des institutions financières sont facilités ;
- Le cadre des résultats des indicateurs de la composante 2 du projet est fonctionnel et mis à jour ;



- Le projet PRETE est visible dans le secteur de la microfinance et du développement des MPME ;
- Les acteurs, y compris publics, en charge de la microfinance et de la promotion des MPME des femmes sont appuyés ;

CONDITIONS D'EMPLOI

- (a) le(la) Spécialiste du secteur financier sera un Consultant individuel rattaché à l'Unité de Gestion du Projet ;
- (b) C'est un poste de Consultant individuel à temps plein ;
- (c) Le Consultant individuel est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

METHODE ET PROCEDURE DE SELECTION

Le(la) Spécialiste du secteur financier sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs, Edition de Juillet 2016 et mis à jour en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

La sélection du (de la) Spécialiste sera effectuée par appel à candidatures. Le (la) Spécialiste sera retenu(e), après avis de non-objection de la Banque Mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

Fait à Bujumbura, le 05/08/2023

Coordonnatrice ai du Projet PRETE

NZEYIMANA Béatrice

